

Procès-verbal de la rencontre du comité de parents
du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
tenue le lundi 3 novembre 2025
en virtuel à 19 h, et à laquelle assistaient :

Taux de représentation 84 %
45 présences sur 53 écoles

ÉCOLES	MESDAMES, MESSIEURS
De La Durantaye	Chloë Comeau
Du Flambeau	Karyne Venne
Émilien-Frenette	Valentino De Brito
Dubois	Maxime Lusignan
Notre-Dame	Marie-France Roy-Panneton
Prévost	Absent
Saint-Stanislas	Absent
Saint-Jean-Baptiste	Philippe Olivier Belcourt
Polyvalente Saint-Jérôme	Sandra Lebouché
Cap-Jeunesse	Lauralie Sarrazin (R) Simon Robert (S)
Mariboisé	Caroline Chevalier-Dagenais
De l'Horizon-Soleil	Nahomie Guerrier
Sainte-Paule	Vicky Jobin
Bellefeuille	Jessica Gaudreault (S)
Sainte-Thérèse	Philippe Lauzon
Aux Quatre-Vents	Audrey Gilbert
Jean-Moreau	Joëlle Robichaud-Beauchamp
Sacré-Cœur	Morgane Pétron
Val-des-Monts	Nicolas Morin
Des Hauteurs	Absent
Des Hautbois	Sandra Lebouché
Sainte-Anne	Érik Lauzon
Mer-et-Monde	Jérémie Forest
À l'Unisson	Vanessa Neveu-Boulanger
De la Fourmilière	Absent
Des Falaises	Guy Beaulieu
De l'Envolée	Absent
Sans-Frontières	Mireille Aubin
Des Studios	Marc Laforest
De la Source	Kevin Pelletier
Du Joli-Bois	Lee-Ann Forget
Du Champ-Fleuri	Geneviève Laporte
De la Croisée-des-Champs	Absent
À l'Orée-des-Bois	Stéphanie Legault (R) Nadine M.-Desruisseaux (S)
De la Volière	Jade Bachand
Des Hauts-Sommets	Maryse Prévost
De Mirabel	Isabelle Viau
Du Grand-Héron	Viviane Drapeau

Aux Couleurs-du-Savoir	Cassandra Labelle
Du Triolet	Absent
Du Grand-Rocher	Absent
Du Parchemin	Anne Chouinard
Des Sentiers	Geneviève Lepage
École de l'Étincelle	Catherine Vézina
Saint-André	Valérie Raymond
L'Oasis	Mélanie Berthiaume
Saint-Philippe	Catherine Beaulieu
Saint-Hermas	Elisabeth Lagacé
Saint-Alexandre	Antoine Dallaire
Saint-Julien	Marie-Josée Plantin (S)
Bouchard	Vanessa Gareau
Dansereau/Saint-Martin	Jaymee Lafave
Polyvalente Lavigne	Jaymee Lafave
Comité EHDAA	Marika Otis

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

- Madame Annick Chartrand, coordonnatrice, Service de l'organisation scolaire et du Transport
 - Monsieur Atiogbe Ghislain Tovor, directeur, Service de l'organisation scolaire et du transport
-

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h. Elle souhaite la bienvenue à tous et félicite les nouveaux membres pour leur nomination au sein du comité de parents pour l'année 2025-2026.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, effectue la vérification des présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Philippe Olivier Belcourt propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité. **(CP 2025-26-15)**

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (2025-10-06)

Madame Lauralie Sarrazin propose l'adoption du procès-verbal. Une modification a été apportée : « ajouter la présence de monsieur Maxim Lusignan au procès-verbal ». Adopté à l'unanimité. **(CP 2025-26-16)**

5. Parole à l'assemblée

Aucune parole à l'assemblée n'a été demandée.

6. Suivi et information

6.1 Acronymes

Madame Viau réfère les membres à consulter la liste des acronymes afin de comprendre les différentes abréviations des thèmes abordés au secteur de l'éducation.

6.2 Suivi sur l'évaluation de la dernière rencontre

Madame Viau remercie les participants qui ont formulé des commentaires et des suggestions constructifs lesquels feront l'objet d'un suivi en regard des points à discuter lors des prochaines rencontres. Ces dernières se déroulant dans un esprit de collaboration.

Madame Viau invite également tous les nouveaux membres des conseils d'établissements à s'inscrire à la formation obligatoire offerte en ligne relativement à leur rôle au sein du CE.

7. Points du CSSRDN

7.1 Présentation et information concernant le transport scolaire

Madame Annick Chartrand, coordonnatrice au service du transport et de l'organisation scolaire présente un powerpoint concernant les modifications apportées à la politique du transport scolaire incluant les changements de distance et d'admissibilité notamment :

1. Modifications des normes de la distance de marche à l'école et à l'arrêt :
 - a) Distance de marche au préscolaire passe de 300 à 800 mètres;
 - b) Distance de marche au primaire (1^{re} et 2^e année) passe de 1400 à 1600 mètres;
 - c) Distance de marche à l'arrêt au primaire passe de 300 à 500 mètres.
2. Normes entourant le droit au transport pour les élèves fréquentant le service de garde selon le statut d'inscription au service de garde.
3. Normes entourant l'accessibilité au transport pour la deuxième adresse (garde partagée ou au processus d'accommodelement basé sur le parcours et les arrêts existants et incluant un coût de 220 \$ par enfant).

Madame Chartrand explique l'importance de l'identification des zones à risque lors du transport scolaire des élèves. Ainsi, une fois par année, une analyse détaillée des situations à risque est effectuée avec les écoles concernées et en collaboration avec les municipalités et le ministère du Transport. Plusieurs critères sont pris en considération pour : le volume de circulation, les intersections ou lieux de traversée, le corridor de marche, la géométrie des rues, etc.

Le Powerpoint d'information présenté par madame Chartrand sera envoyé par courriel à tous les membres du comité de parents.

L'application « MTransport » est à sa 3^e année d'utilisation et procure une sécurité auprès des élèves et des parents. Ces derniers reçoivent les notifications en lien avec le trajet du véhicule et l'itinéraire de leur enfant à l'entrée et à la sortie de l'autobus scolaire. Après trois semaines consécutives de non-utilisation du transport scolaire, la place de l'élève lui sera retirée et deviendra une « place fantôme » donc disponible pour un autre élève.

7.2 Questions s'adressant à monsieur Brisson :

- Informations pour l'école St-Stanislas et l'école Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus**

À l'école St-Stanislas, aucune réparation majeure n'est prévue pour l'année 2025-2026.

Il est prévu la démolition et la reconstruction complète de l'école Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus considérant la vétusté du bâtiment et les coûts de la réparation. Aucune date n'est déterminée pour le moment.

- À qui s'adresser pour l'intimidation des élèves entre l'école des Hauts-Sommets et Sans-Frontières?**

Il faut s'adresser aux directions des écoles. Monsieur Brisson fera un suivi à ce sujet.

- Validation auprès des rencontres de parents pour les élèves**

Une validation sera faite auprès de l'école Mer-et-Monde concernant une décision d'offrir des rencontres parents spécifiquement pour les élèves qui ont des situations ou des enjeux problématiques et qui demandent un suivi.

- Mise à jour pour l'école Val-Des-Monts**

Actuellement, il n'y a aucun scénario ou hypothèse officiels auprès du conseil des ministres.

- **Changer un arrêt de place**

Conformément à la politique du transport, les normes sont appliquées et le travail est analysé par une équipe. Advenant une insatisfaction, une plainte à cet effet peut être déposée.

- **Quel est le ratio à respecter dans les services de garde?**

Le ratio est limité à 1/20. Présentement, il y a pénurie de personnel.

8. Autres comités

8.1 FCPQ

Aucune rencontre n'a eu lieu. Un courriel sera envoyé aux parents concernant un nouveau concours avec « aidersonenfant.com » lequel s'adresse au grand public et dont l'objectif est de faire connaître la FCPQ, ses services et ses plateformes.

8.2 Comité culturel

Madame Joëlle Robichaud nous informe qu'une seule rencontre a eu lieu portant essentiellement sur le budget. La présentation du spectacle annuel est en prévision et il n'y a aucune certitude à l'effet qu'il sera reconduit cette année. La prochaine rencontre aura lieu le 1^{er} décembre.

8.3 Conseil d'administration

La rencontre est le 11 novembre prochain.

8.4 Transport

La prochaine rencontre aura lieu le 27 novembre.

8.5 EHDA

Aucune rencontre prévue pour le reste de l'année.

9. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 1^{er} décembre 2025 à 19 h. Madame Viau invite les parents à répondre au sondage envoyé par courriel afin de proposer leurs idées et leurs suggestions sur divers sujets qu'ils souhaitent discuter.

10. Levée de l'assemblée

Madame Viviane Drapeau propose la levée de l'assemblée à 21 h. Adopté à l'unanimité.
(CP 2025-26-17)



Isabelle Viau, présidente



Ginette Légaré
Ginette Légaré, secrétaire